



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 01/07/2022
Reçu en préfecture le 01/07/2022
Affiché le **5 JUL. 2022**
ID : 087-218717809-20220629-2022041-DE

2022 041

L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX**
Le **29 juin**
Nombre de Conseillers : le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire
Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2022

en exercice -23-
présents 18
votants 23

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme ROCHETEAU, M. PREUILH, Mme DA SILVA, M. FIKRI, Mme LACOMBE, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BENARD

ABSENTS : M. LAUSERIE, Adjoint, Mme LAURENT, M. FOURNIER, M. BERGERON, M. HAU

Pouvoirs : M. LAUSERIE donne pouvoir à Mme FOUCAUD, Mme LAURENT donne pouvoir à Mme BESSE, M. BERGERON donne pouvoir à M. FIKRI, M. HAU donne pouvoir à M. CHARVILLAT

Madame Patricia ROCHETEAU a été élue secrétaire de séance.

SUBVENTION AU THEATRE DE L'HYDRE

Madame le Maire informe l'assemblée que le 22 juillet prochain sur le site du Mazeau, la troupe de théâtre de l'Hydre donnera une représentation d'un spectacle intitulé « danse macabre carnaval ».

La soirée se terminera par un concert du groupe San Salvador.

Pour cette animation d'une soirée d'été, Madame le Maire propose de leur verser une subvention d'un montant de 1 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

● **ACCEPTE D'ACCORDER** au théâtre de l'Hydre une subvention de 1 000 €

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

Pour Copie conforme

Le Maire,

Claudette ROSSANDER

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 01/07/2022
Qualité : MAIRE